



## Présentation des résultats du baromètre HORHIZONS 2020

Qualitest

---

# SOMMAIRE

1. Introduction

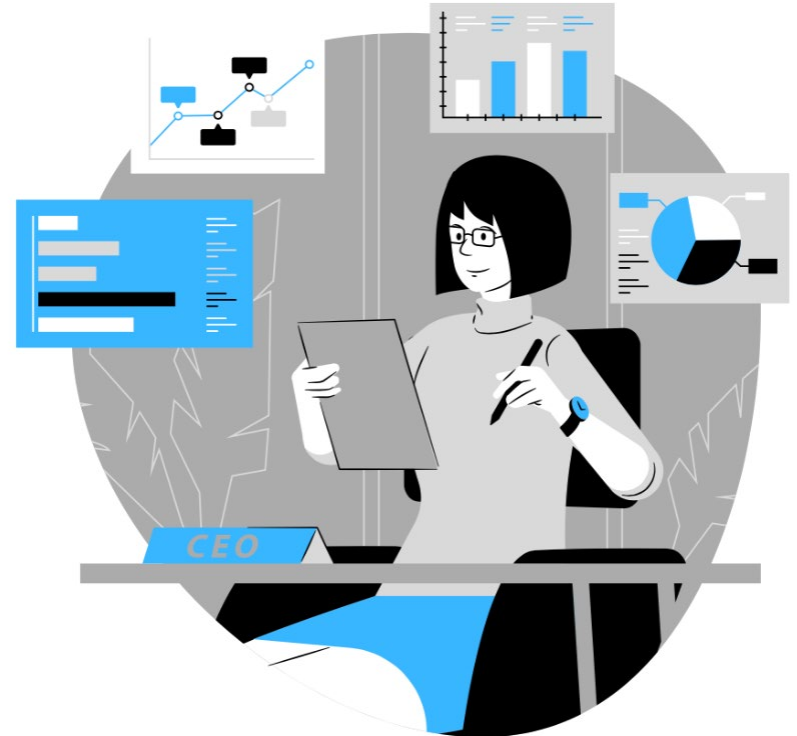
2. La perception par les élus et les agents de leur rôle d'employeur territorial

3. La crise sanitaire et la perception de ses effets en matière de gestion des ressources humaines

4. Les tendances de l'emploi territorial et des politiques RH



# Introduction





Méthodologie : Administration téléphonique des questionnaires en octobre 2020



Cibles : 1093 collectivités territoriales (Communes ; EPCI ; Départements et Régions)

Les personnes interrogées étaient, par ordre de priorité :

1. Le maire, le 1er adjoint ou le secrétaire de mairie (Communes de moins de 3 500 habitants)
2. Le DGS, le DRH, le maire, le 1er adjoint ou le secrétaire de mairie (Communes de 3 500 à 20 000 habitants)
3. Le DGS ou le DRH (Régions, Départements, EPCI et Communes de 20 000 habitants et plus)



Thématiques du questionnaire : Évolution des dépenses de personnel ; Politique de recrutement ; Politique de formation; Impacts de la crise sanitaire sur la gestion des ressources humaines



Méthodes de contrôle : 5% des appels réalisés par les enquêteurs sont audités durant 75% de la durée totale de l'étude



Pour certaines strates, les effectifs sont faibles ainsi les résultats sont à considérer comme des tendances

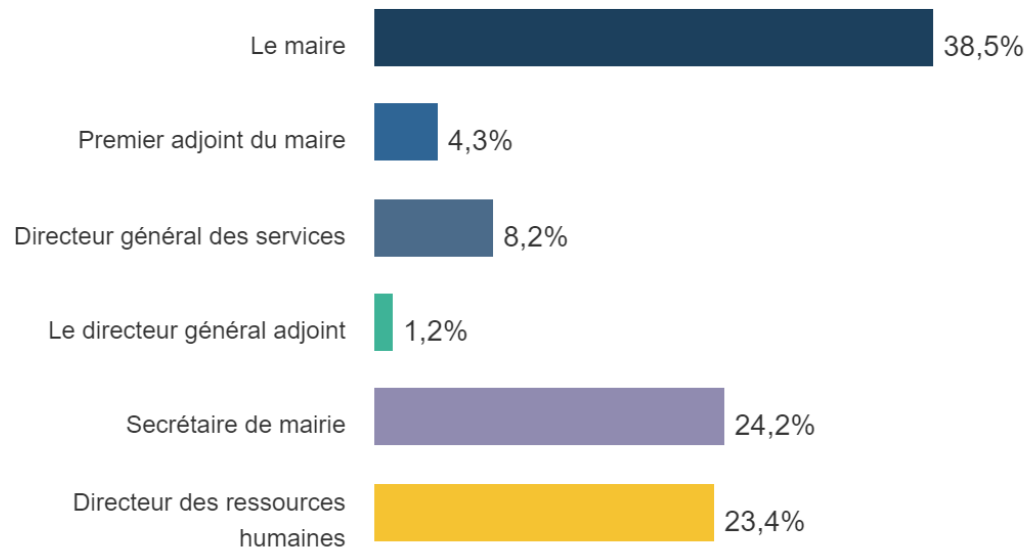
Les résultats entourés en rouge sont significativement inférieurs à l'ensemble

Les résultats entourés en vert sont significativement supérieurs à l'ensemble

## Statut répondant

Réponses effectives : 1 093

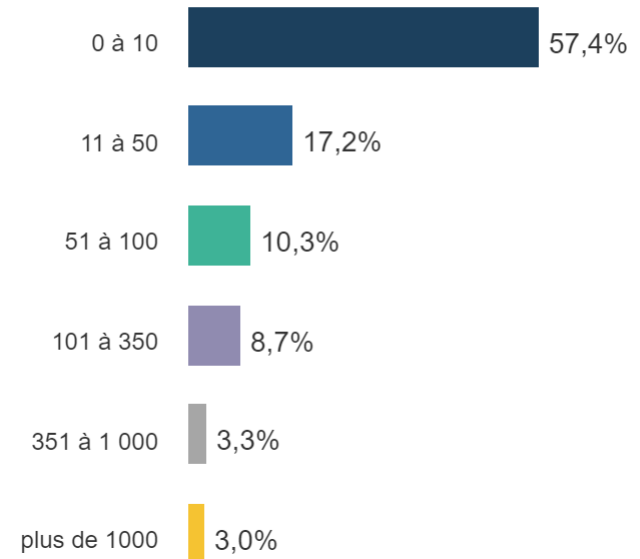
Taux de réponse : 100,0%



## Nombre d'agent dans la collectivité

Réponses effectives : 1 090

Taux de réponse : 99,7%



## Types de collectivités

	Effectif
	N
Régions	4
Départements	28
Métropoles	2
Communautés urbaines	1
Communautés d'agglomération	32
Communautés de communes	120
Communes	906
<b>TOTAL</b>	<b>1 093</b>

## Types de collectivités

	Pourcentage
	%
Régions	0,4%
Départements	2,6%
Métropoles	0,2%
Communautés urbaines	0,1%
Communautés d'agglomération	2,9%
Communautés de communes	11,0%
Communes	82,9%
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>

## Communes par taille

	Effectif
	N
Moins de 3500 habitants	715
De 3500 à 20000 habitants	164
20000 habitants et plus	26
<b>TOTAL</b>	<b>906</b>

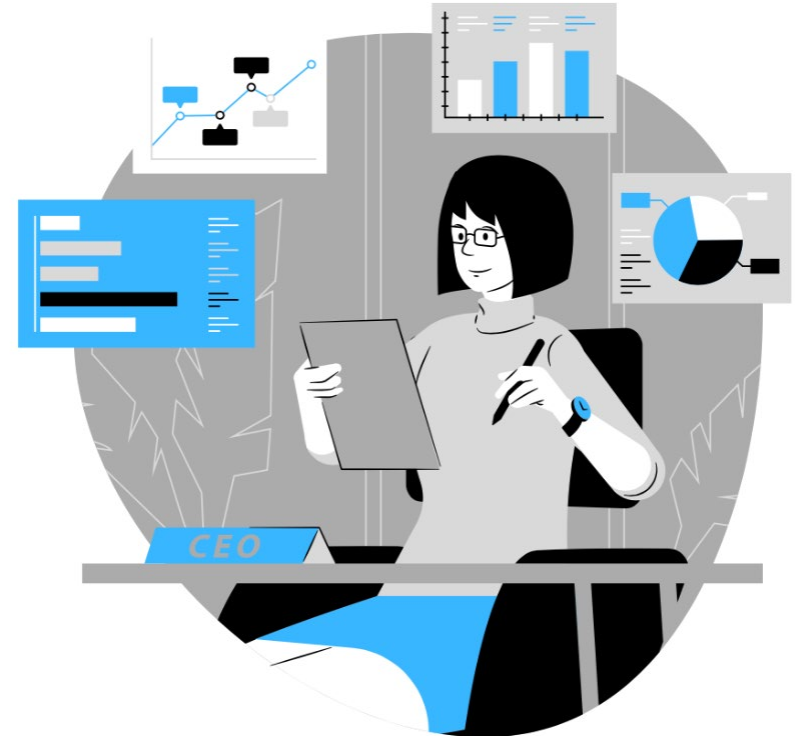
## Communes par taille

	Pourcentage
	%
Moins de 3500 habitants	78,9%
De 3500 à 20000 habitants	18,1%
20000 habitants et plus	2,9%
<b>TOTAL</b>	<b>100,0%</b>





# La perception par les élus et les agents de leur rôle d'employeur territorial



# Près de 70% de répondants n'ont pas suivi de formation spécifique sur leur rôle d'employeur territorial

Avez-vous suivi une formation spécifique sur votre rôle d'employeur territorial ?  
Base ensemble - Une seule réponse possible

Réponses effectives : 1 082

Taux de réponse : 99,0%

Oui  **25,9%**

Non  **69,2%**

Non, mais c'est envisagé  **4,9%**

## Pourcentage de oui

Départements : 50%

Communautés d'agglomération : 43,8%

Communautés de communes : 37,9%

Communes de moins de 3500 hab : 16,3%

Communes de 3500 à 20000 hab : 43,6%

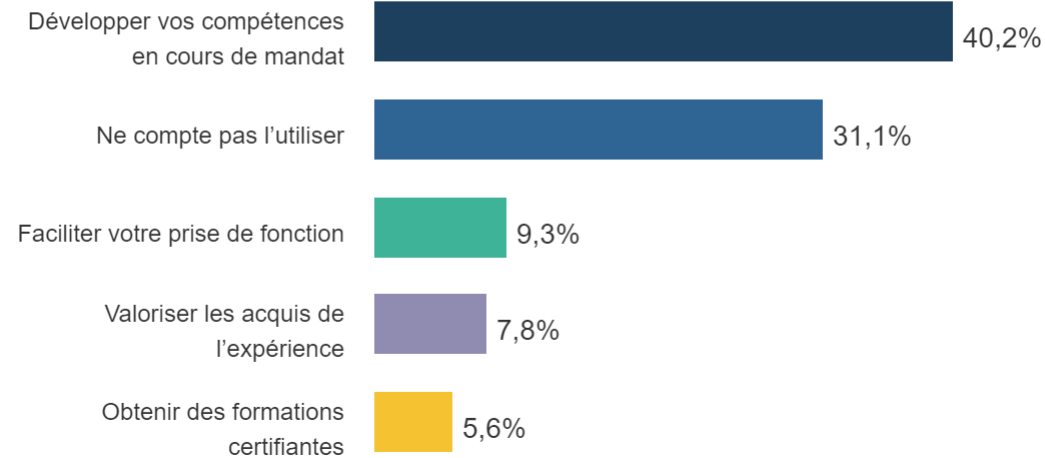
Communes de 20000 hab et plus : 71,4%

# Des élus souhaitant utiliser en priorité leur droit à la formation afin de développer leurs compétences en cours de mandat 31,1% des élus ne souhaitent pas utiliser ce droit

Durant votre mandat, à quelle fin comptez-vous utiliser en priorité votre droit à la formation ? Base maire ou adjoint - Une seule réponse possible

Réponses effectives : 458

Taux de réponse : 97,8%



Près de 50% des répondants considèrent que le statut de la fonction publique territoriale est un outil adapté  
57,1 % des grandes communes considèrent le statut comme une contrainte

Dans votre gestion des ressources humaines, diriez-vous que le statut de la fonction publique territoriale est : Base ensemble - Une seule réponse possible

Plutôt un outil adapté

Réponses effectives : 1 071 Taux de réponse : 98,0%



Départements : 85,7%  
Communautés d'agglomération : 68,8%  
Communes de moins de 3500 hab : 44,5%

Plutôt une contrainte

Réponses effectives : 1 071 Taux de réponse : 98,0%



Communautés de communes : 40,8%  
Communes de moins de 3500 hab : 26,3%  
Communes de 3500 à 20000 hab : 38,2%  
Communes de 20000 hab et plus : 57,1%

Ne connaît pas  
suffisamment le statut

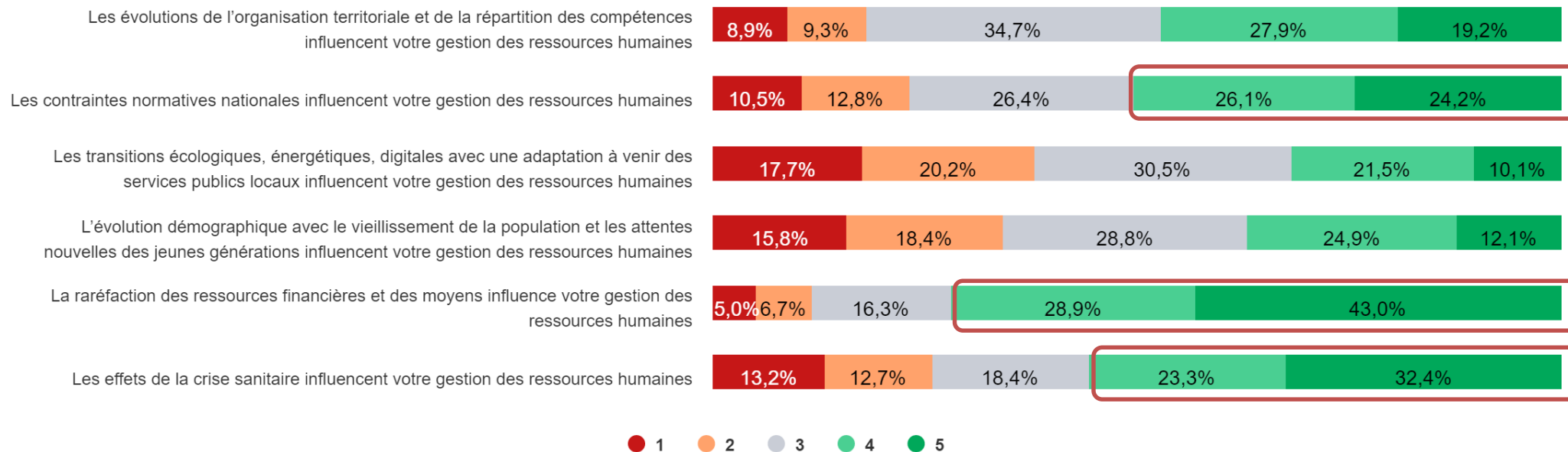
Réponses effectives : 1 071 Taux de réponse : 98,0%



Départements : 0%  
Communautés d'agglomération : 0%  
Communautés de communes : 3,1%  
Communes de moins de 3500 hab : 29,2%  
Communes de 3500 à 20000 hab : 5,3%  
Communes de 20000 hab et plus : 0%

# La gestion des ressources humaines semble principalement influencée par la raréfaction des ressources financières et des moyens, les effets de la crise sanitaire et les contraintes normatives nationales

Pouvez-vous donner votre degré d'adhésion avec les affirmations suivantes (1 étant pas du tout d'accord et 5 étant tout à fait d'accord) :  
Base ensemble - Une seule réponse possible



# Ces 3 principaux facteurs influencent différemment la gestion de ressources humaines selon le type de collectivités

Pouvez-vous donner votre degré d'adhésion avec les affirmations suivantes (1 étant pas du tout d'accord et 5 étant tout à fait d'accord) :  
Base ensemble - Une seule réponse possible

La raréfaction des ressources financières et des moyens influence votre gestion des ressources humaines



71,9%

### % de d'accord et tout à fait d'accord

Communes de moins de 3500 hab : 66,5%

Communes de 3500 à 20000 hab : 84,3%

Communes de 20000 hab et plus : 83,9%

Les effets de la crise sanitaire influencent votre gestion des ressources humaines



55,7%

### % de d'accord et tout à fait d'accord

Communautés d'agglomération : 75%

Communes de moins de 3500 hab : 48,4%

Communes de 3500 à 20000 hab : 70,5%

Communes de 20000 hab et plus : 89,3%

Les contraintes normatives nationales influencent votre gestion des ressources humaines



50,3%

### % de d'accord et tout à fait d'accord

Communautés d'agglomération : 93,8%

Communautés de communes : 74,7%

Communes de moins de 3500 hab : 38,9%

Communes de 3500 à 20000 hab : 64%

Communes de 20000 hab et plus : 89,3%

● 1 ● 2 ● 3 ● 4 ● 5

Près de 50% des élus ou des agents ont pris connaissance des dispositions de la loi de la transformation de la fonction publique. Les dispositions de cette loi sont moins connues au sein des petites communes

La loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 entre progressivement en vigueur, avez-vous pris connaissance des dispositions de cette loi ?  
- Base ensemble - Une seule réponse possible

OUI

Réponses effectives : 1 082 Taux de réponse : 99,0%



NON

Réponses effectives : 1 082 Taux de réponse : 99,0%

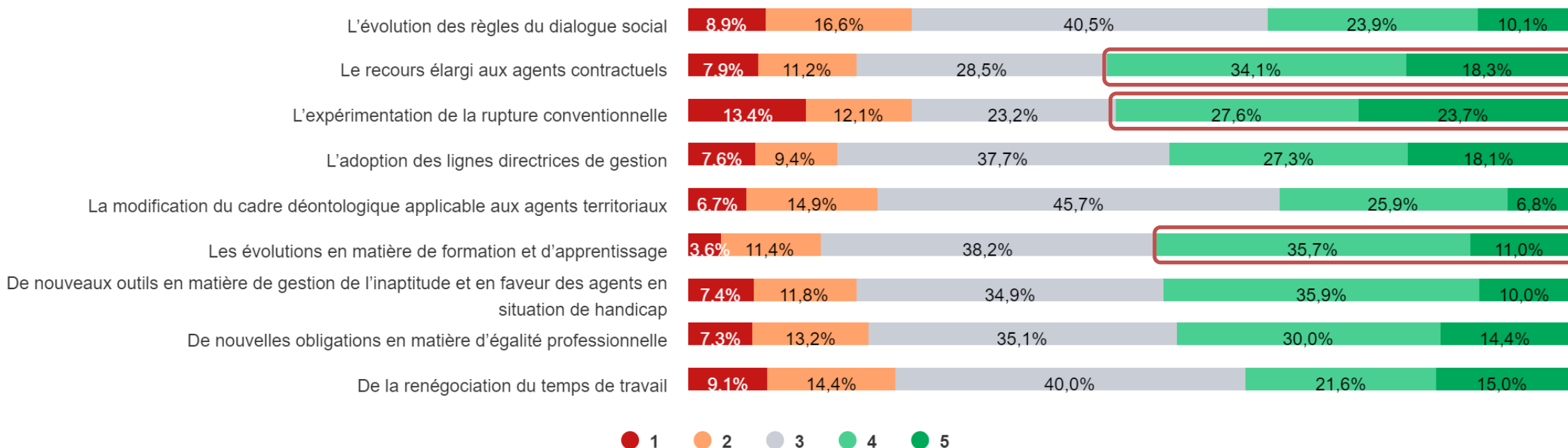


Pourcentage de oui

Départements : 100%  
Communautés d'agglomération : 100%  
Communautés de communes : 93,9%  
Communes de moins de 3500 hab : 28,5%  
Communes de 3500 à 20000 hab : 75,1%  
Communes de 20000 hab et plus : 100%

# Le recours élargi aux agents contractuels, l'expérimentation de la rupture conventionnelle ainsi que les évolutions en matière de formation et d'apprentissage sont considérés comme les évolutions les plus innovantes

Veillez noter le degré d'innovation des évolutions suivantes (1 correspondant à cette évolution ne fait pas partie de la plus innovantes et 5 correspondant à cette évolution fait partie des plus innovantes) : Base : répondant ayant connaissance des dispositions de la loi - Une seule réponse possible





Seuls 26,2 % des élus et des agents ont établi des orientations stratégiques définissant leur politique en matière de ressources humaines mais 70,4% des grandes communes l'ont fait

Avez-vous établi des orientations stratégiques définissant votre politique en matière de ressources humaines : Base ensemble - Une seule réponse possible

OUI

Réponses effectives : 1 081 Taux de réponse : 98,9%



### Pourcentage de oui

Départements : 69,2%  
Communautés d'agglomération : 56,3%  
Communes de moins de 3500 hab : 17,4%  
Communes de 3500 à 20000 hab : 41,9%  
Communes de 20000 hab et plus : 70,4%

NON

Réponses effectives : 1 081 Taux de réponse : 98,9%



# Des orientations stratégiques portant principalement sur la formation et le développement des compétences, la santé et la sécurité au travail ainsi que la définition des besoins, des possibilités et des modes de recrutement

Si oui, est-ce qu'elles portent sur : Base répondants ayant établi des orientations stratégiques - Une seule réponse possible



Un niveau de mutualisation ou de rapprochement des projets entre collectivités élevé pour 27 % des collectivités.  
Des projets de mutualisation qui semblent plus avancés pour les communautés d'agglomération

Comment qualifiez-vous le niveau de vos projets de mutualisation ou de rapprochement avec les autres collectivités : Base ensemble - Une seule réponse possible

Assez avancé avec la mise en place  
de services communs



Mise en commun de bonnes pratiques



Pas avancé



Marginal

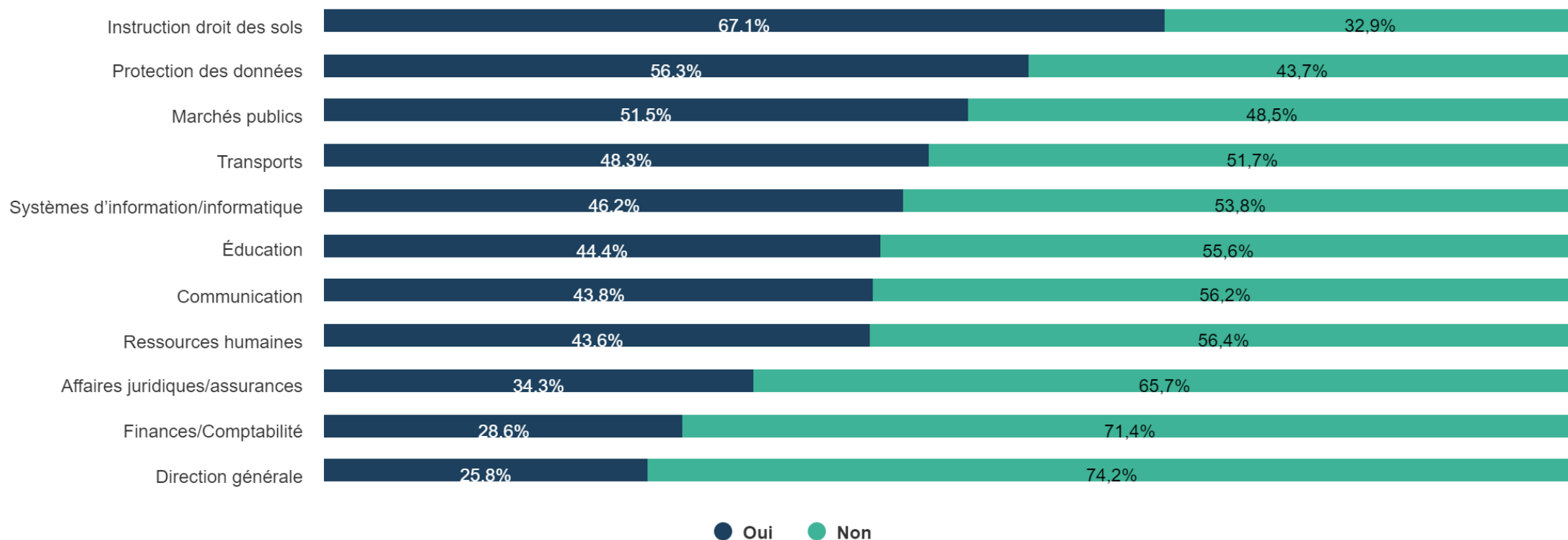


Ne sait pas



# Des mutualisations et rapprochements qui concernent principalement l'instruction du droit des sols, la protection des données, les marchés publics et les transports

Des mutualisations rapprochements ont-ils été mise en œuvre dans les domaines suivants : Base répondants ayant établi des rapprochements - Une seule réponse possible





# Crise sanitaire et GRH



# Un plan de continuité de l'activité principalement élaboré au moment de l'annonce du confinement

## Les petites communes sont plus nombreuses à ne pas disposer de plan de continuité de l'activité

Votre collectivité dispose-t-elle d'un plan de continuité de l'activité ? Base ensemble - Une seule réponse possible

Oui, le plan existait avant la crise sanitaire

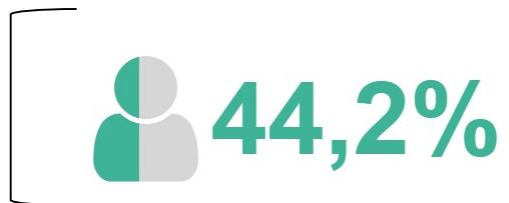


Oui, le plan a été réalisé au moment de l'annonce du confinement



Communauté d'agglomération : 75%  
Communauté de communes : 67,7%  
Communes de moins de 3500 hab : 25,3%  
Communes de 3500 à 20000 hab : 52%  
Communes de plus de 2000 hab : 74,1%

Non



Ne sait pas

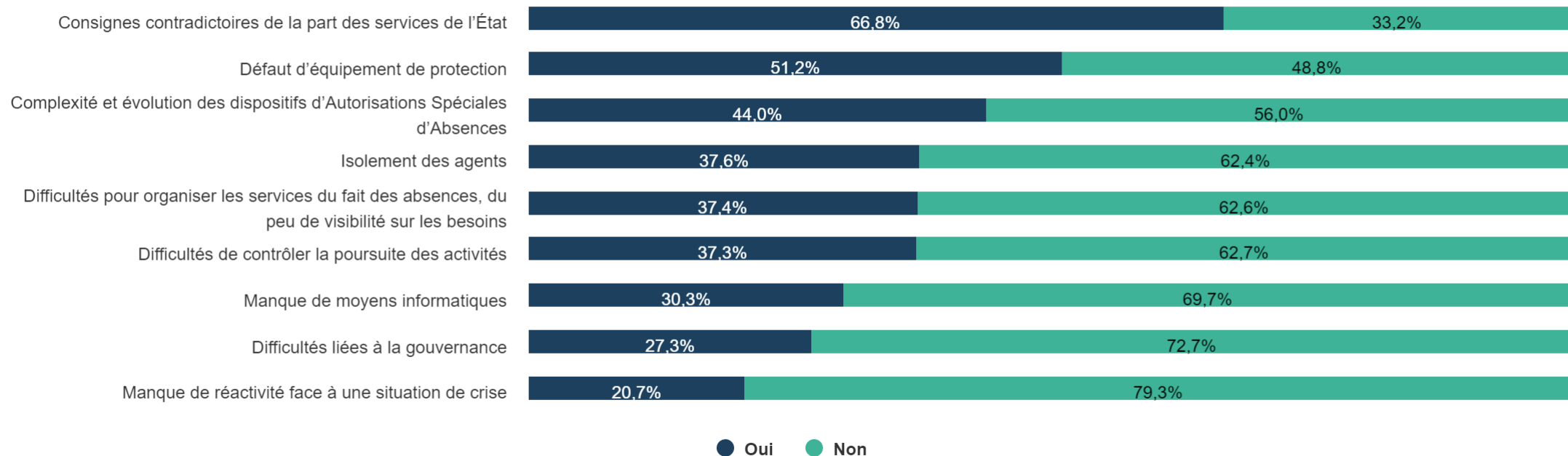


Départements : 69,2%  
Communes de moins de 3500 hab : 9,5%  
Communes de 3500 à 20000 hab : 20,8%

Départements : 0%  
Communautés d'agglomération : 12,5%  
Communauté de communes : 23,2%  
Communes de moins de 3500 hab : 57,6%  
Communes de 3500 à 20000 hab : 21,4%  
Communes de plus de 2000 hab : 11,1%

# Les principales difficultés rencontrées par les équipes durant l'état d'urgence sanitaire sont les consignes contradictoires de l'État, le défaut d'équipement de protection et la complexité des dispositifs d'autorisations spéciales d'absences

Considérez-vous les éléments suivants comme des difficultés que vos équipes ont rencontrées dans la gestion des agents pendant l'état d'urgence sanitaire - Base ensemble - Une seule réponse possible



# Des difficultés rencontrées variables selon le type de collectivités

Considérez-vous les éléments suivants comme des difficultés que vos équipes ont rencontrées dans la gestion des agents pendant l'état d'urgence sanitaire -  
Base ensemble - Une seule réponse possible

Consignes contradictoires de la part des services de l'État

66,8%

33,2%

## Pourcentage de oui

Communautés de communes : 75,8%

Communes de moins de 3500 hab : 62%

Communes de plus de 20000 hab : 88,9%

Complexité et évolution des dispositifs d'Autorisations Spéciales  
d'Absences

44,0%

56,0%

## Pourcentage de oui

Départements : 100%

Communautés d'agglomération : 68,8%

Communautés de communes : 63,6%

Communes de moins de 3500 hab : 32,1%

Communes de 3500 hab à 2000 hab : 58,1%

Communes de 20000 hab et plus : 78,6%

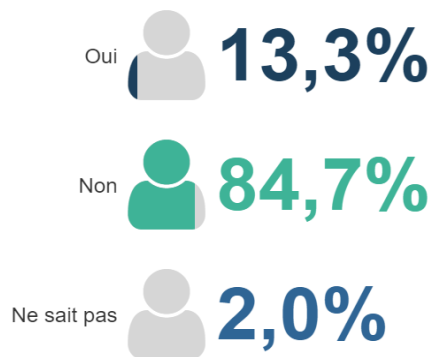
● Oui ● Non



# Peu d'agents ont fait valoir leur droit de retrait face au risque de contamination

Vos agents ont-ils fait valoir leur droit de retrait face au risque de contamination ? Base ensemble - Une seule réponse possible

Réponses effectives : 1 087 Taux de réponse : 99,5%



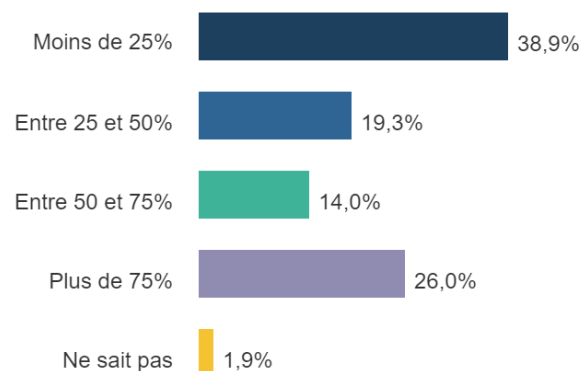
## Pourcentage de oui

Communautés de communes : 2%

Communes de 3500 à 20000 hab : 15,5%

Quelle a été la part de vos agents ayant travaillé totalement en présentiel pendant la période de confinement ? Base ensemble - Une seule réponse possible

Réponses effectives : 1 084 Taux de réponse : 99,2%



## Pourcentage de 50% et plus

Départements : 15,4%

Communautés d'agglomération : 18,8%

Communautés de communes : 17,3%

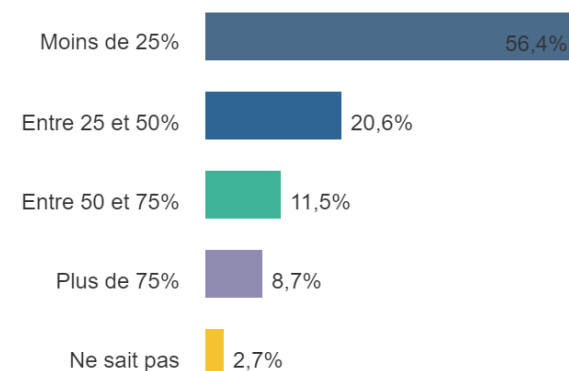
Communes de moins de 3500 hab : 52,3%

Communes de 3500 à 20000 hab : 16,1%

Communes de 20000 hab et plus : 14,3%

Quelle a été la part de vos agents ayant travaillé partiellement ou totalement à distance pendant la période de confinement ? Base ensemble - Une seule réponse possible

Réponses effectives : 1 068 Taux de réponse : 97,7%



## Pourcentage de 50% et plus

Départements : 38,5%

Communautés d'agglomération : 43,8%

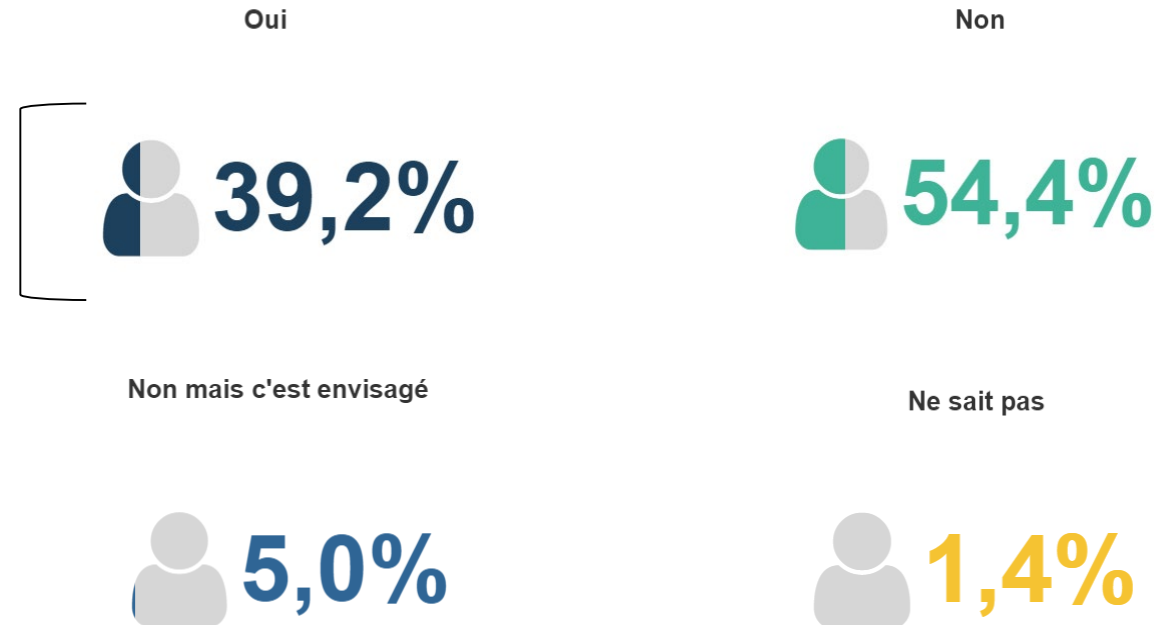
Communautés de communes : 38,4%

Communes de moins de 3500 hab : 14,4%

Près de 40 % des collectivités déclarent avoir délibéré pour instituer la prime exceptionnelle dite prime COVID  
Et 5 % envisagent de le faire

Avez-vous délibéré pour instituer la prime exceptionnelle dite prime COVID ? Base ensemble - Une seule réponse possible

Départements : 69,2%  
Communautés d'agglomération : 81,3%  
Communautés de communes : 51,5%  
Communes de moins de 3500 hab : 27,2%  
Communes de 3500 à 20000 hab : 60,3%  
Communes de 20000 hab et plus : 85,7%

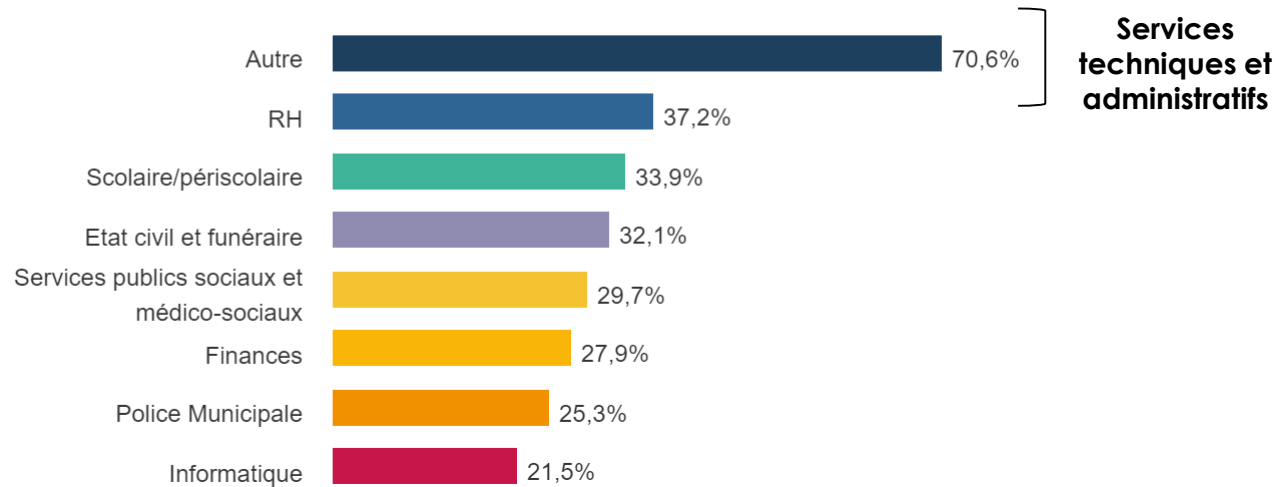


L'ensemble des services des collectivités sont concernés par la prime. Une prime davantage délivrée aux agents exerçant leurs fonctions au sein des services techniques et administratifs et du service RH

Si oui, dans quels services vos agents bénéficiaires de la prime COVID exercent-ils leurs fonctions ? Base collectivités ayant institué la prime exceptionnelle - Plusieurs réponses possibles

Réponses effectives : 419

Taux de réponse : 98,3%

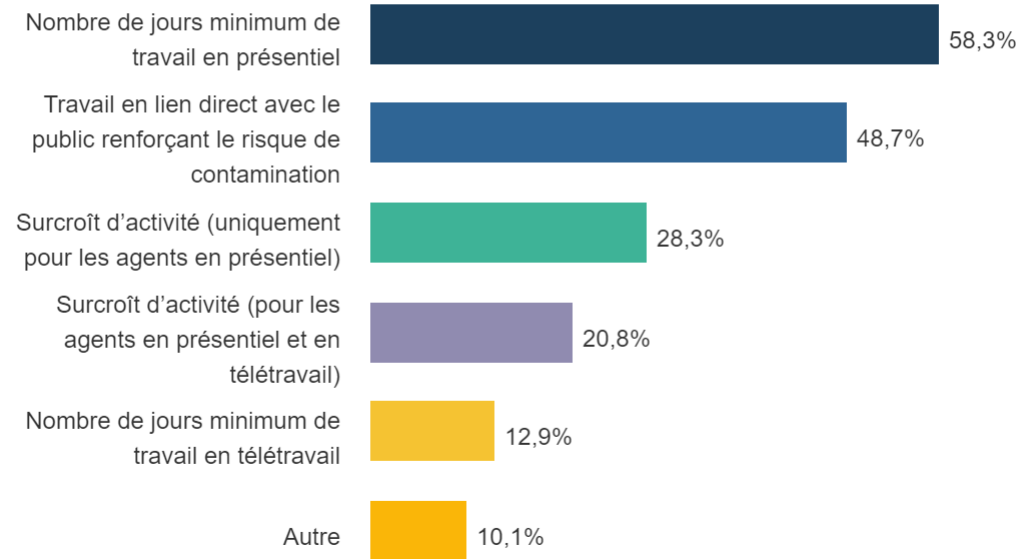


Deux critères principaux semblent avoir été retenus pour définir les bénéficiaires de cette prime : le nombre de jours minimum de travail en présentiel, et le risque de contamination lié à l'exercice des fonctions

**Quels ont été les critères retenus pour définir les bénéficiaires de cette prime - Base collectivités ayant institué la prime exceptionnelle - Plusieurs réponses possibles**

Réponses effectives : 412

Taux de réponse : 96,7%

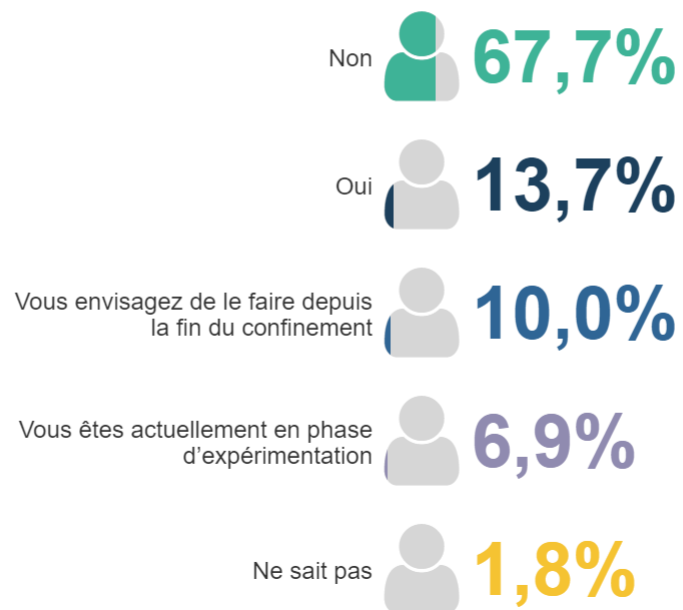


Seuls 13,7% des collectivités ont formalisé un accord afin de permettre aux agents de faire du télétravail  
Néanmoins, cette formalisation est envisagée pour 10% des collectivités et en expérimentation pour 6,9% d'entre elles

**Avez-vous formalisé un accord pour permettre aux agents de faire du télétravail - Base ensemble - Une réponse possible**

Réponses effectives : 1 089

Taux de réponse : 99,6%



**Pourcentage de oui**

Départements : 92,3%

Communautés d'agglomération : 43,8%

Communautés de communes : 30,3%

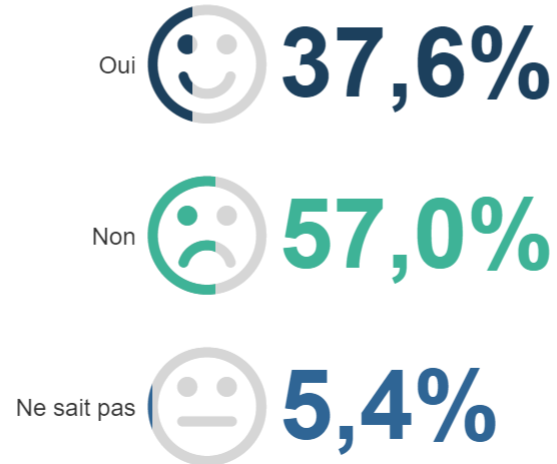
Communes de moins de 3500 hab : 6%

# Une majorité de collectivités à l'exception des départements et des intercommunalités et des grandes communes ne souhaitant pas changer d'organisation ou assouplir l'accès au télétravail

Au regard des enjeux posés à l'occasion de la crise sanitaire, envisagez-vous de changer votre organisation et/ou d'assouplir l'accès au télétravail ? Base ensemble - Une réponse possible

Réponses effectives : 1 082

Taux de réponse : 99,0%



## Pourcentage de oui

Départements : 100%

Communautés d'agglomération : 62,5%

Communautés de communes : 68,4%

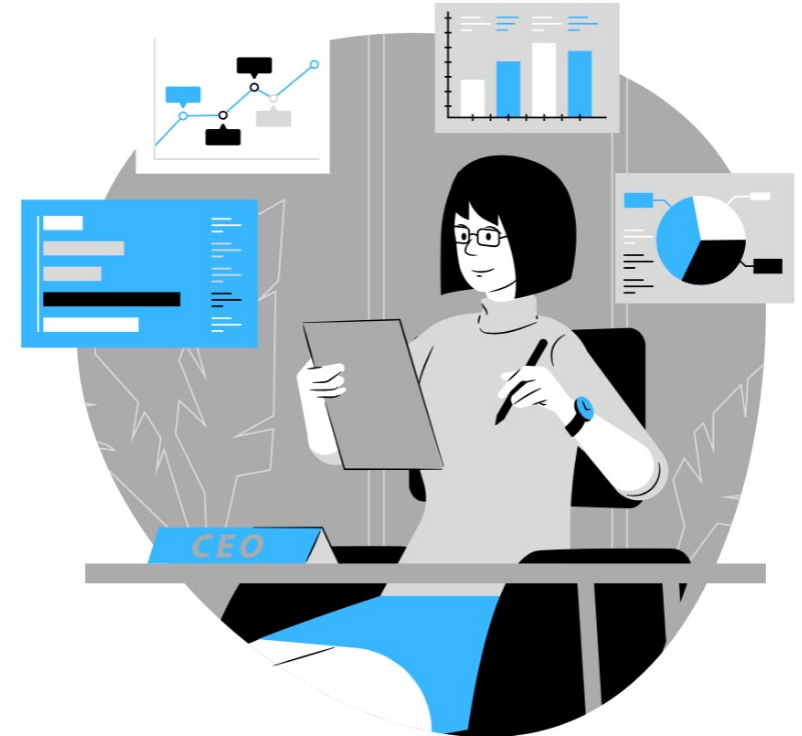
Communes de moins de 3500 hab : 22,5%

Communes de 3500 hab à 20000 hab : 57,8%

Communes de 20000 hab et plus : 75%

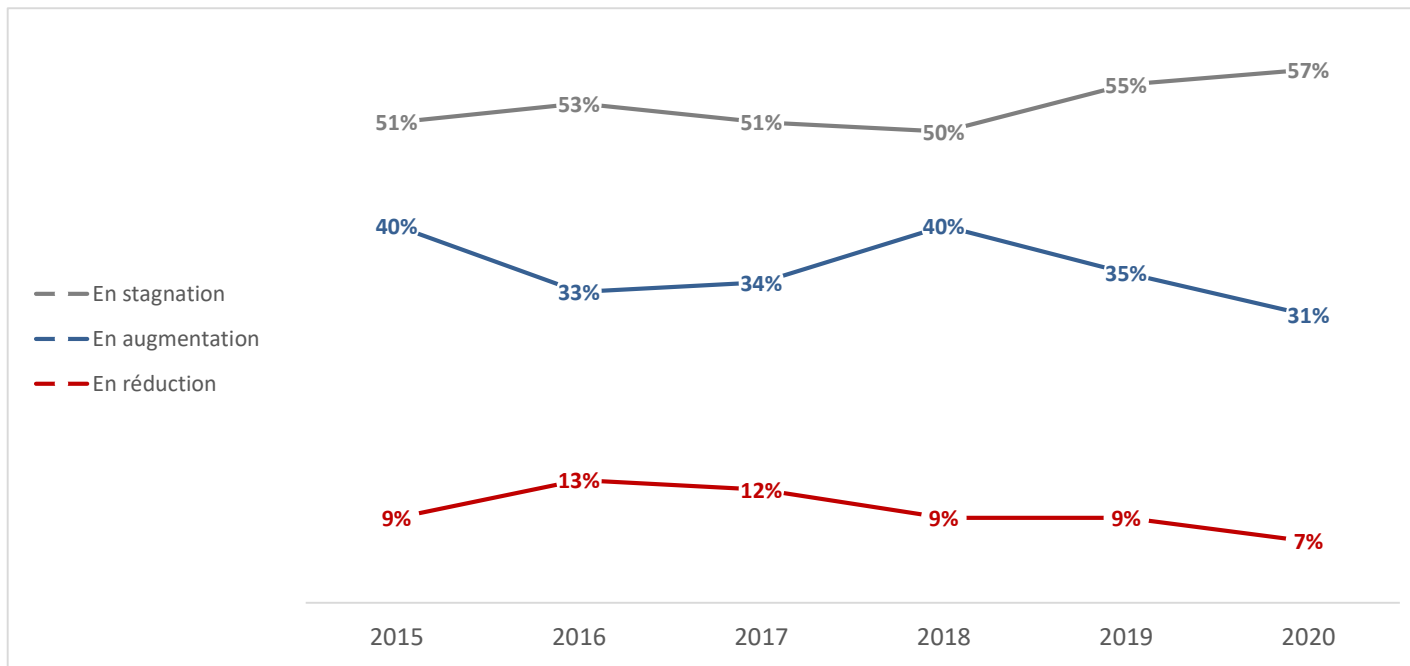


# Tendances de l'emploi territorial et politique RH



## Quelle est l'évolution des dépenses de personnel par rapport à l'année précédente dans votre collectivité ou structure? - Une seule réponse possible

Réponses effectives : 1 089 Taux de réponse : 99,6%



### En stagnation

Départements : 23,1%  
Communautés d'agglomération : 37,5%  
Communautés de communes : 43,4%  
Communes de moins de 3500 hab : 64,2%  
Communes de 3500 hab à 20000 hab : 46,6%

### En augmentation

Départements : 61,5%  
Communautés de communes : 41,4%  
Communes de moins de 3500 hab : 27,5%

### En baisse

Communes de moins de 3500 hab : 4,2%  
Communes de 3500 hab à 20000 hab : 10,3%  
Communes de 20000 hab ou plus : 21,4%

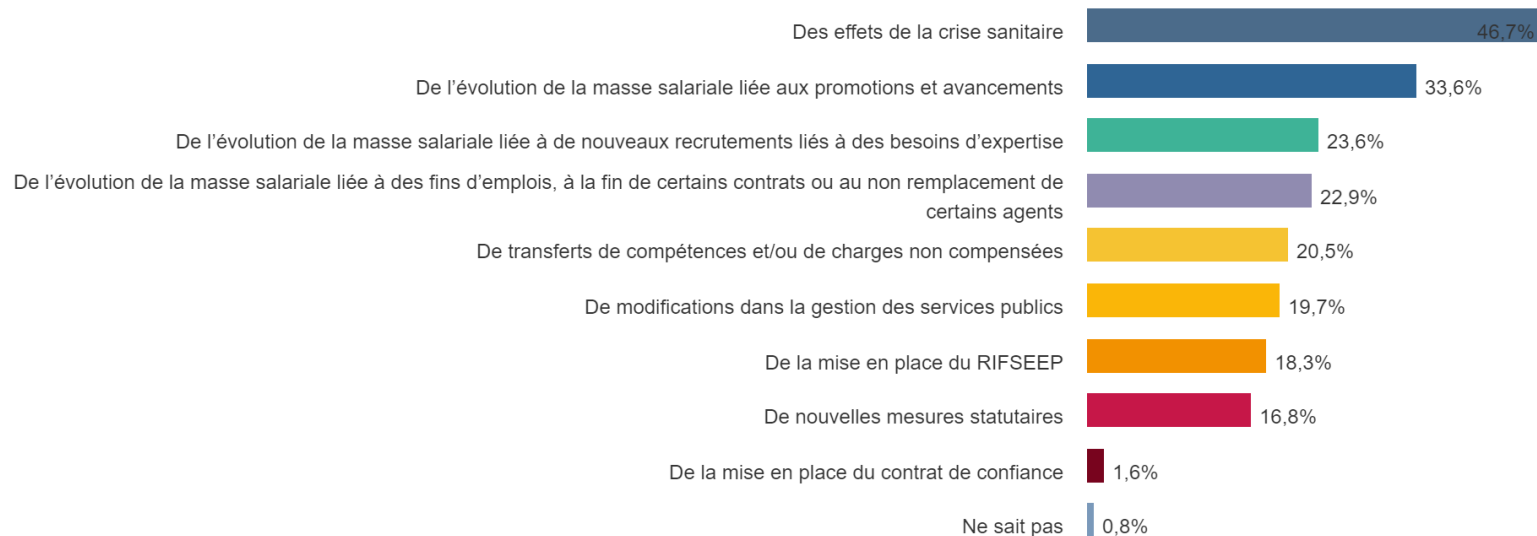


# La crise sanitaire est un facteur important de ces évolutions, suivi de l'évolution de la masse salariale liée aux promotions, aux nouveaux recrutements et à la fin d'emplois ou de contrats

Cette évolution est-elle due en partie ou totalement aux conséquences... ? Base collectivités ayant constaté une évolution des dépenses du personnel - Plusieurs réponses possibles

Réponses effectives : 402

Taux de réponse : 99,8%



## Effets de la crise sanitaire

Communautés de communes : 32,7%

## Évolution de la masse salariale liée à de nouveaux recrutements

Communautés de communes : 42,9%

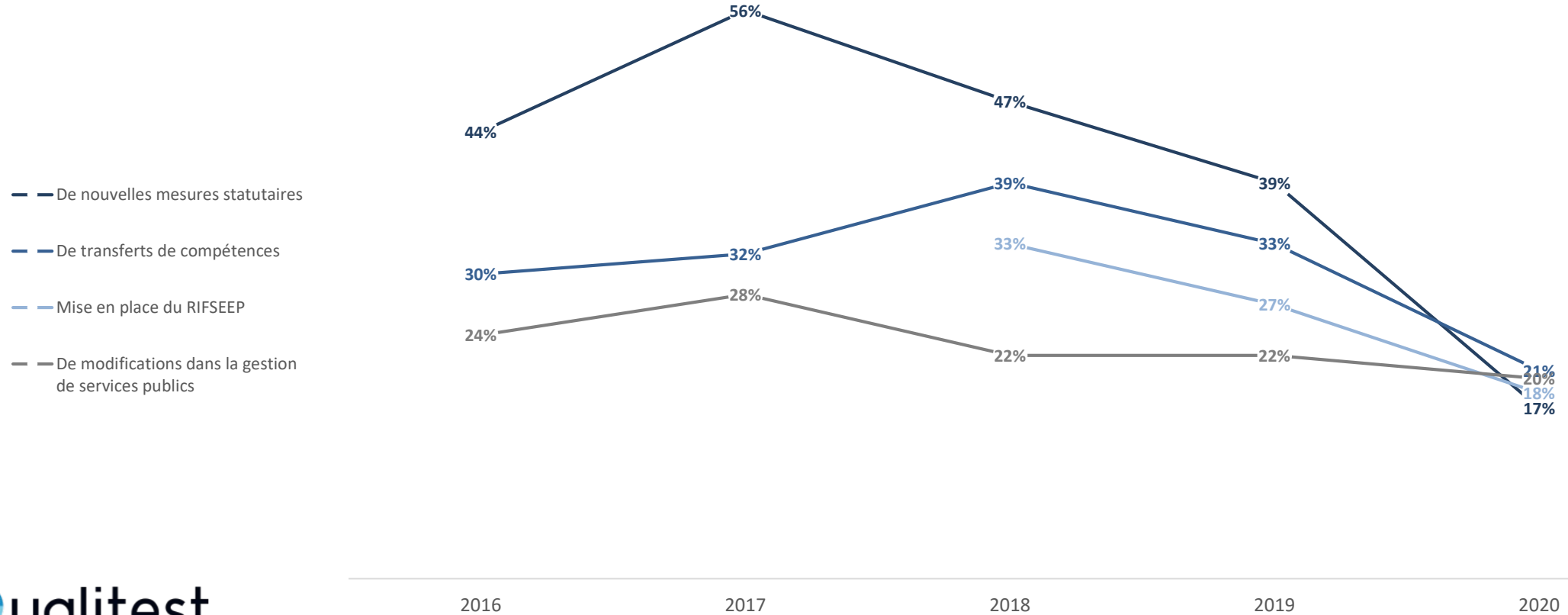
## Transferts de compétences et/ou de charges non compensées

Communautés de communes : 40,8%

Communes de moins de 3500 hab : 12,6%

# Des mesures statutaires qui ont moins d'impact dans la gestion de la masse salariale

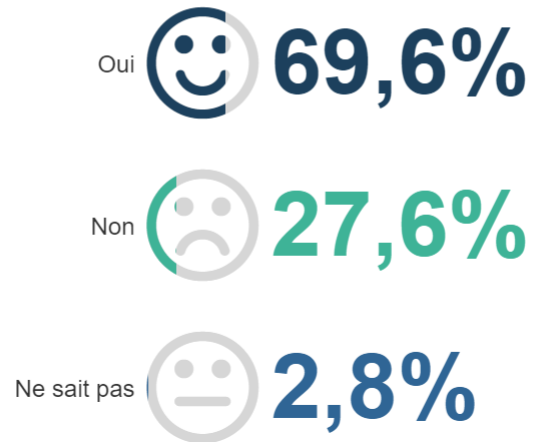
Cette évolution est-elle due en partie ou totalement aux conséquences... ? Base collectivités ayant constaté une évolution des dépenses du personnel - Plusieurs réponses possibles



# Près de 70 % des collectivités interrogées ont mis en place le RIFSEEP

**Avez-vous mis en place un régime indemnitaire ( RIFSEEP )**  
Base ensemble - Une seule réponse possible

Réponses effectives : 1 086    Taux de réponse : 99,4%

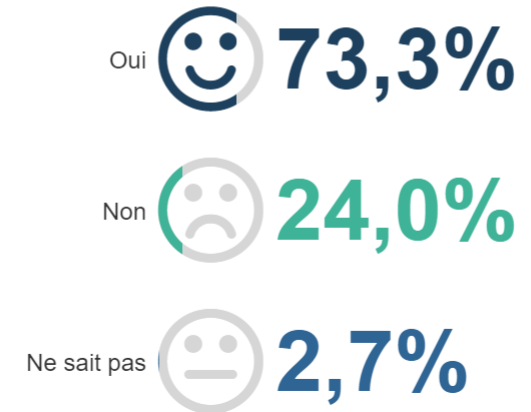


## Pourcentage de oui

Communautés d'agglomération : 100%  
Communautés de communes : 96%  
Communes de moins de 3500 hab : 57,8%  
Communes de 3500 hab à 20000 hab : 88,5%  
Communes de 20000 hab ou plus : 89,3%

**Si oui, avez-vous institué le CIA ( complément indemnitaire annuel )** Base  
collectivités ayant mis en place un régime indemnitaire - Une seule  
réponse possible

Réponses effectives : 754    Taux de réponse : 99,8%



# Seuls 39,5% des collectivités ont délibéré en faveur de critères de modulation du régime indemnitaire

Avez-vous délibéré en faveur de critères de modulation du régime indemnitaire pour tenir compte par exemple des absences - Base ensemble - Une seule réponse possible

Réponses effectives : 1 084

Taux de réponse : 99,2%

Oui  **39,5%**

Non  **55,8%**

Ne sait pas  **4,7%**

## Pourcentage de oui

Communautés d'agglomération : 68,8%

Communautés de communes : 69,4%

Communes de moins de 3500 hab : 27,6,%

Communes de 3500 hab à 20000 hab : 58%

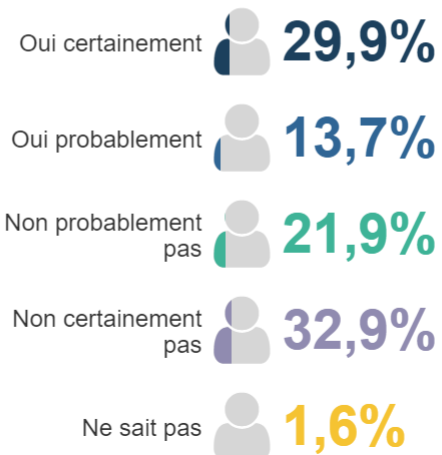
Communes de 20000 hab ou plus : 67,9%

# Une intention de recrutement qui progresse de 6 points entre 2019 et 2020

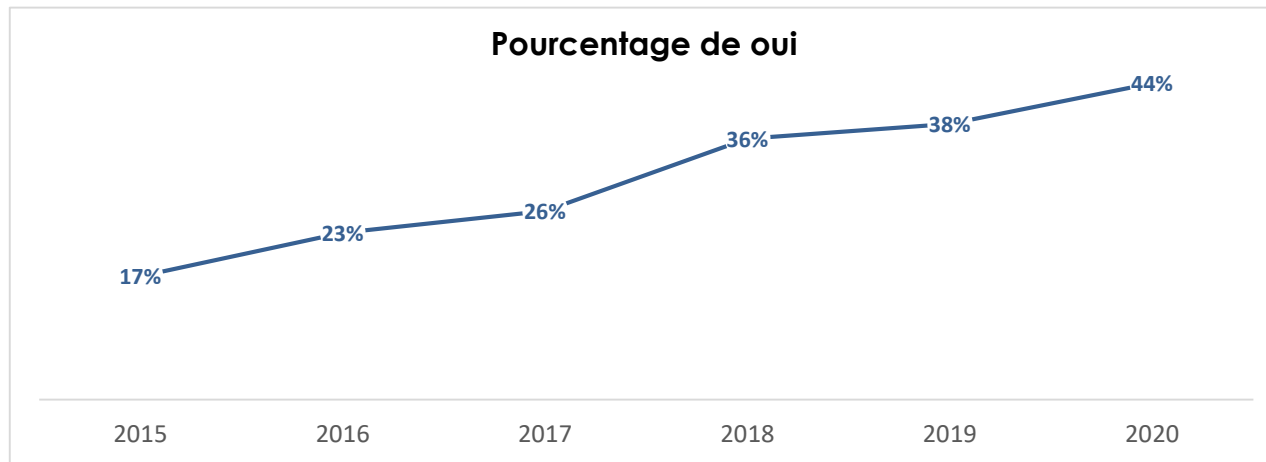
## Une progression constatée notamment dans les intercommunalités et les départements

### Envisagez-vous de recruter prochainement? Base ensemble - Une seule réponse possible

Réponses effectives : 1 083 Taux de réponse : 99,1%



### Envisagez-vous de recruter prochainement? Base ensemble - Une seule réponse possible



#### Pourcentage de oui en 2020

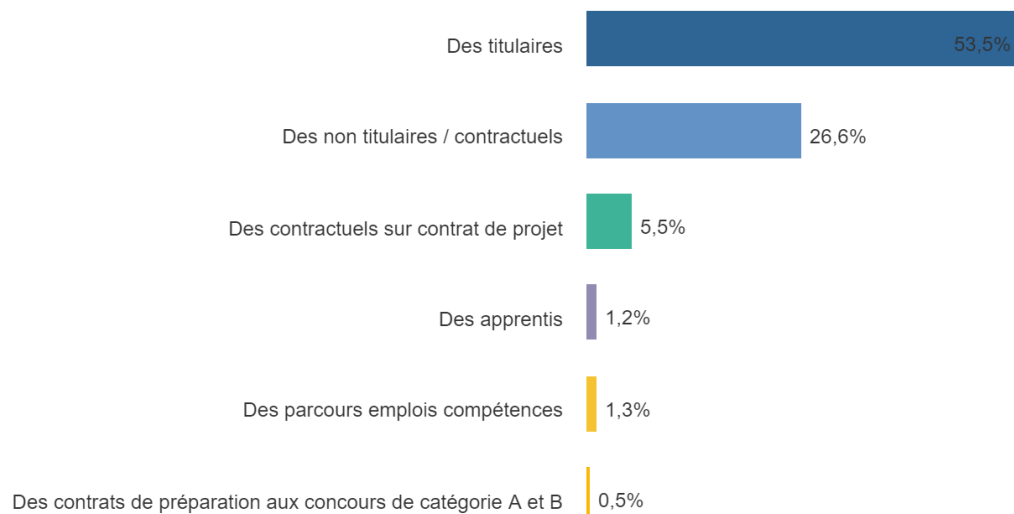
Départements : 100%  
Communautés d'agglomération : 87,5%  
Communautés de communes : 74,5%  
Communes de moins de 3500 hab : 24,9%  
Communes de 3500 hab à 20000 hab : 74,4%  
Communes de 20000 hab ou plus : 96,4%

# Un recrutement concernant principalement des postes de titulaires

Si oui, quel type d'agents comptez-vous recruter en priorité ? Base collectivités envisageant de recruter prochainement -  
- Plusieurs réponses possibles

Réponses effectives : 472

Taux de réponse : 99,8%



## Pourcentage de titulaires

Départements : 100%

Communautés d'agglomération : 87,5%

Communautés de communes : 43,8%

Communes de moins de 3500 hab : 43,5%

## Pourcentage de non titulaires/ contractuels

Départements : 0%

Communautés d'agglomération : 7,1%

Communes de moins de 3500 hab : 37,6%

Communes de 20000 hab et plus : 3,7%

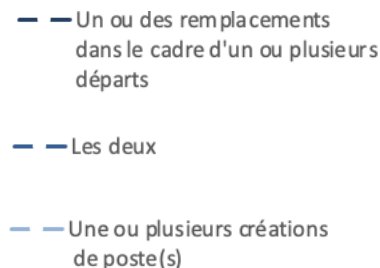
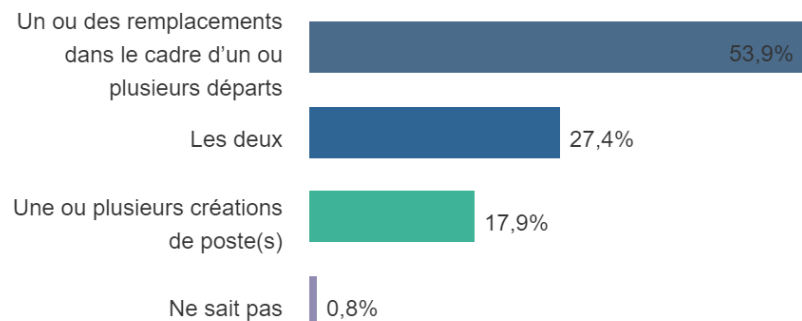
# Des recrutements majoritairement consécutifs à un ou des remplacements dans le cadre d'un ou plusieurs départs

## Des créations de postes en hausse

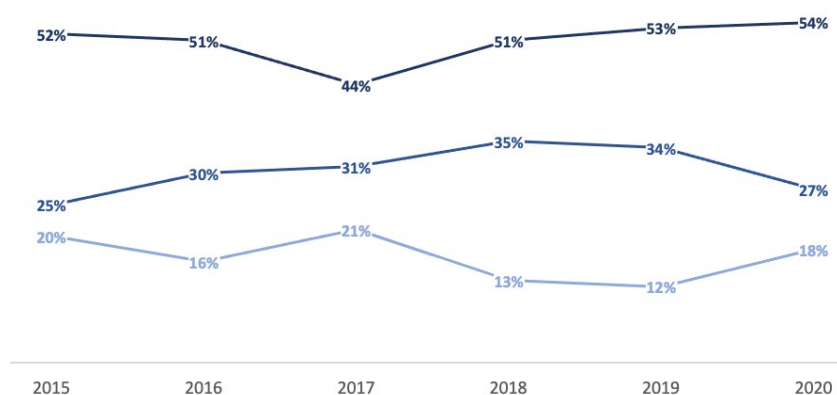
Si oui, ces recrutements seront consécutifs à....? Base collectivités envisageant de recruter prochainement - Une réponse possible

Réponses effectives : 469

Taux de réponse : 99,2%



Si oui, ces recrutements seront consécutifs à....? Base collectivités envisageant de recruter prochainement - Une réponse possible



### Pourcentage de remplacement en 2020

Communautés d'agglomération : 35,7%  
 Communautés de communes : 31,5%  
 Communes de moins de 3500 hab : 65,8%

### Pourcentage de créations de postes en 2020

Départements : 0%  
 Communautés de communes : 27,4%  
 Communes de 3500 à 20000 hab : 11,8%

### Pourcentage des deux en 2020

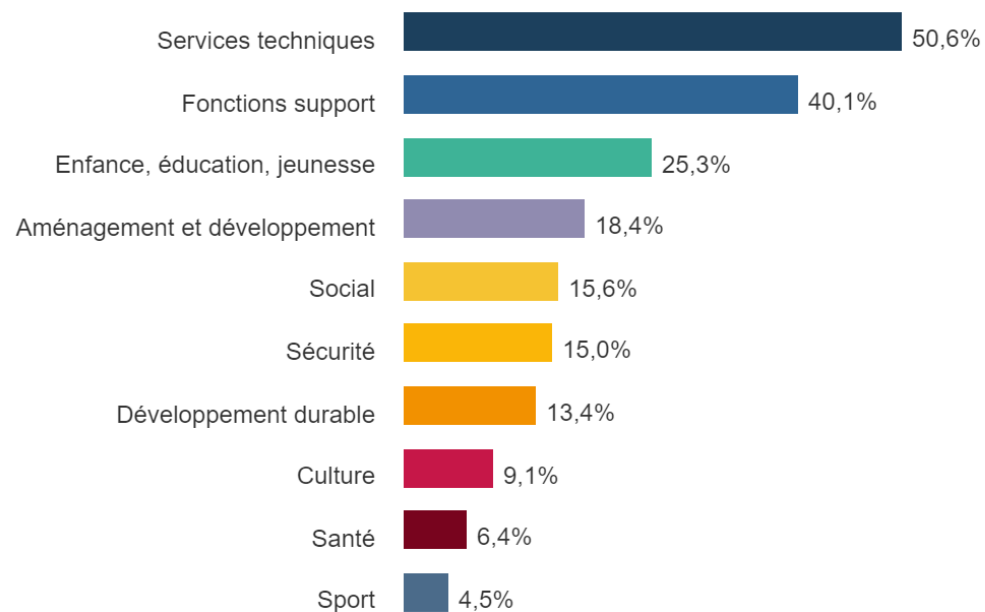
Communautés d'agglomération : 50%  
 Communautés de communes : 41,1%  
 Communes de moins de 3500 hab : 10,9%  
 Communes de 20000 hab et plus : 48,1%

# Des créations de postes concernant principalement les services techniques et les fonctions supports

Dans quel(s) champ(s) de politiques publiques cette/ces création(s) de poste va-t-elle / vont-elles porter ? Base collectivités envisageant de recruter prochainement dans le cadre de création de postes - Plusieurs réponses possibles

Réponses effectives : 212

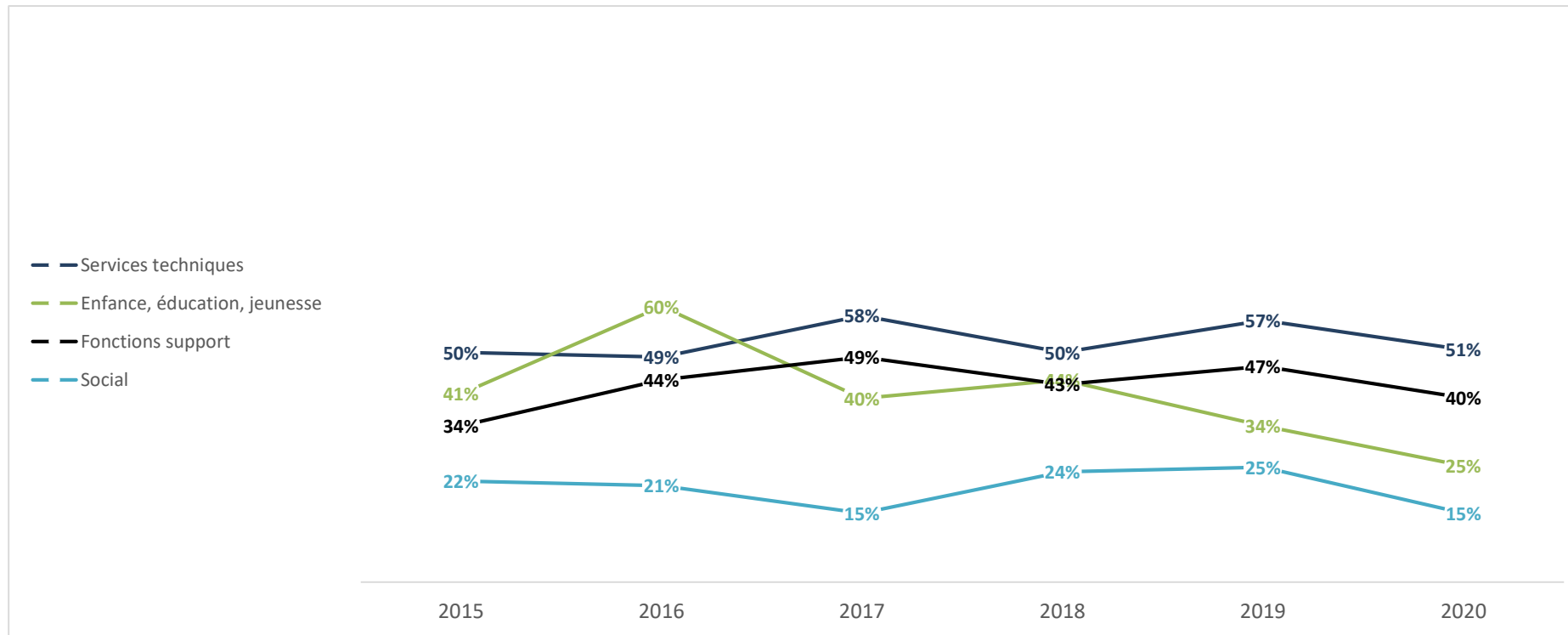
Taux de réponse : 100,0%





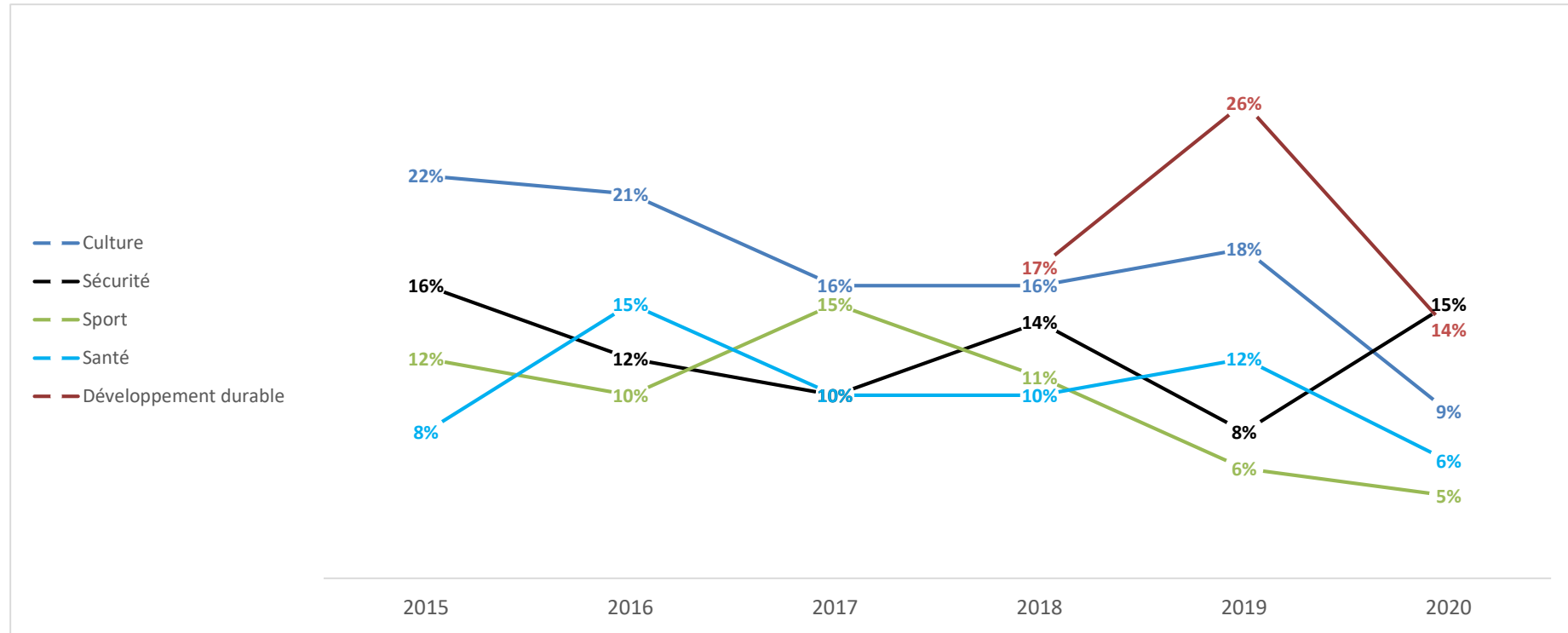
# Une diminution de créations de postes dans les secteurs suivants : services techniques, domaine de l'enfance, fonctions support, domaine social

Dans quel(s) champ(s) de politiques publiques cette/ces création(s) de poste va-t-elle / vont-elles porter ? Base collectivités envisageant de recruter prochainement dans le cadre de création de postes - Plusieurs réponses possibles



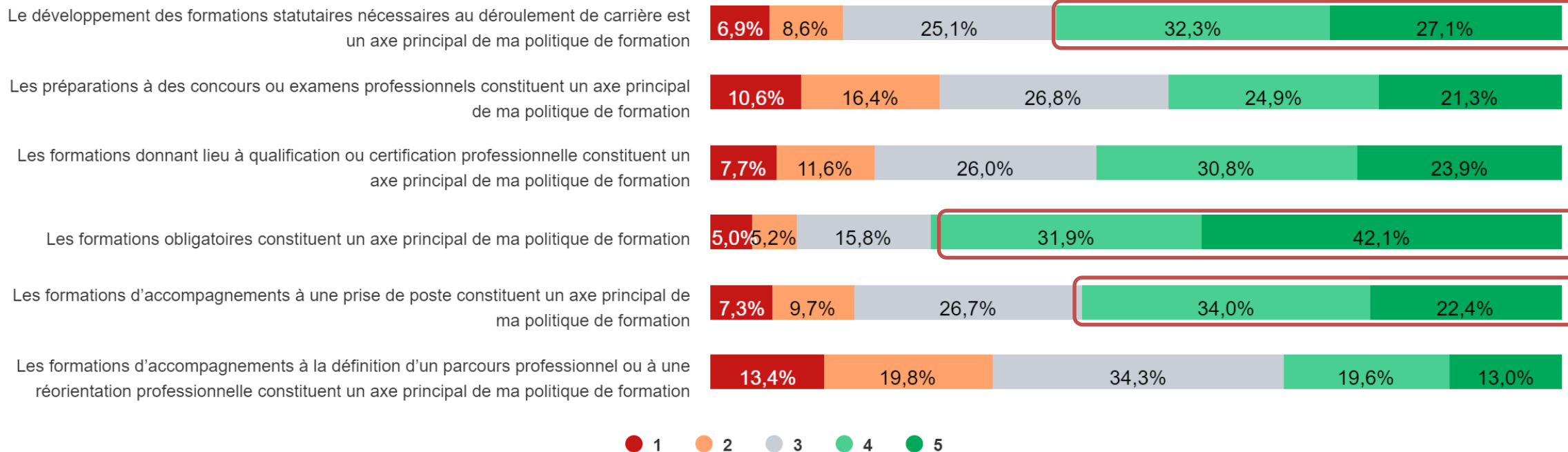
# Une augmentation des créations de postes dans le domaine de la sécurité contrairement au secteur culturel, au secteur de la santé et au développement durable

Dans quel(s) champ(s) de politiques publiques cette/ces création(s) de poste va-t-elle / vont-elles porter ? Base collectivités envisageant de recruter prochainement dans le cadre de création de postes - Plusieurs réponses possibles



# Une politique de formation qui semble principalement être élaborée selon les formations obligatoires, le développement des formations statutaires et les formations d'accompagnement à une prise de poste

Pouvez-vous donner votre degré d'adhésion avec les affirmations suivantes (1 étant pas du tout d'accord et 5 étant tout à fait d'accord) :  
Base ensemble - Une seule réponse possible



# Une politique de formation guidée par des orientations différentes selon le type de collectivités

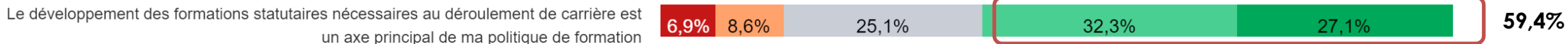
Pouvez-vous donner votre degré d'adhésion avec les affirmations suivantes (1 étant pas du tout d'accord et 5 étant tout à fait d'accord) :  
Base ensemble - Une seule réponse possible



**Pourcentage de d'accord et tout à fait d'accord**

Communes de moins de 3500 hab : 69,1%

Communes de 3500 à 20000 hab : 83,2%



**Pourcentage de d'accord et tout à fait d'accord**

Communautés de communes : 68,4%

Communes de moins de 3500 hab : 55,1%

Communes de 3500 à 20000 hab : 74,3%

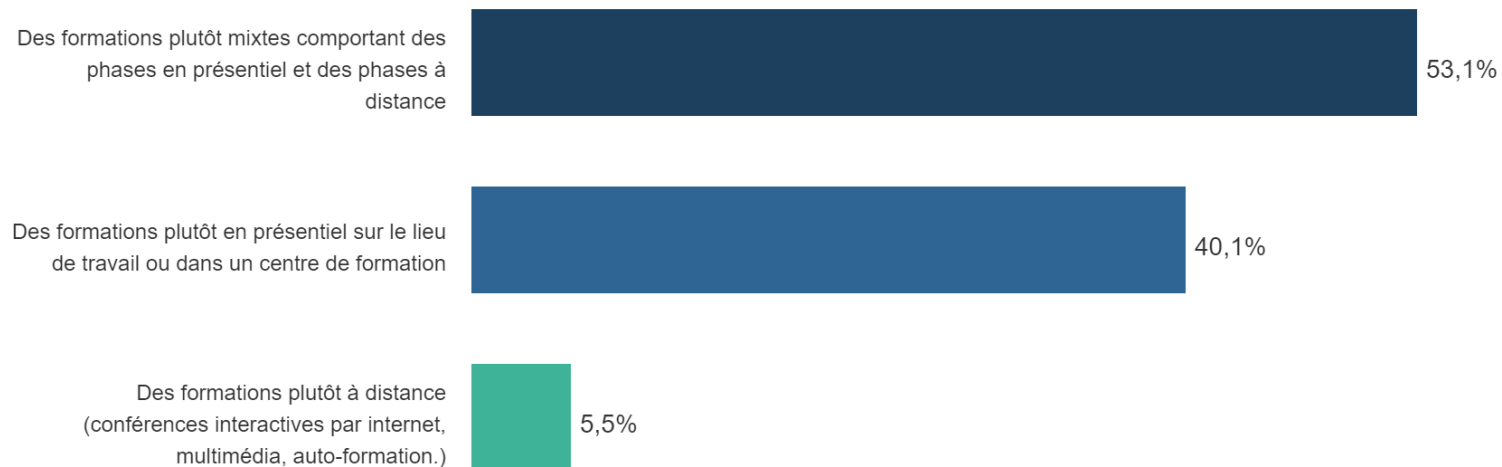
● 1 ● 2 ● 3 ● 4 ● 5

# Des formations mixtes considérées comme attractives pour la majorité des collectivités, suivies de près par les formations en présentiel. Des formations à distance qui sont peu plébiscitées

Concernant les modalités de formation, qu'attendez-vous pour vos agents ? Base ensemble - Une réponse possible

Réponses effectives : 1 073

Taux de réponse : 98,2%



## Formations mixtes

Départements : 90,9%

Communes de moins de 3500 hab : 49,5%

Communes de 20000 hab et plus : 81,5%

## Formations en présentiel

Départements : 9,1%

Communes de moins de 3500 hab : 42,8%

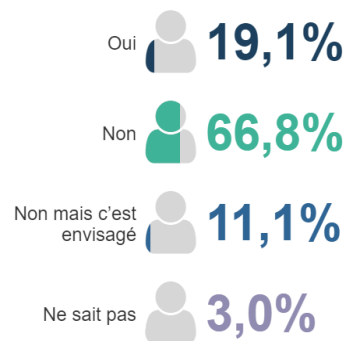
Communes de 20000 hab et plus : 14,8%

# Seuls 19,1 % des collectivités ont engagé une politique d'aménagement ou de réorganisation des modalités de travail

## Une politique élaborée selon des modalités multiples

Avez-vous engagé une politique d'aménagement ou de réorganisation des modalités de travail - Base ensemble  
- Une seule réponse possible

Réponses effectives : 1 084 Taux de réponse : 99,2%



### Pourcentage de oui

Départements : 50%

Communautés d'agglomération : 50%

Communautés de communes : 30,6%

Communes de moins de 3500 hab : 11,6%

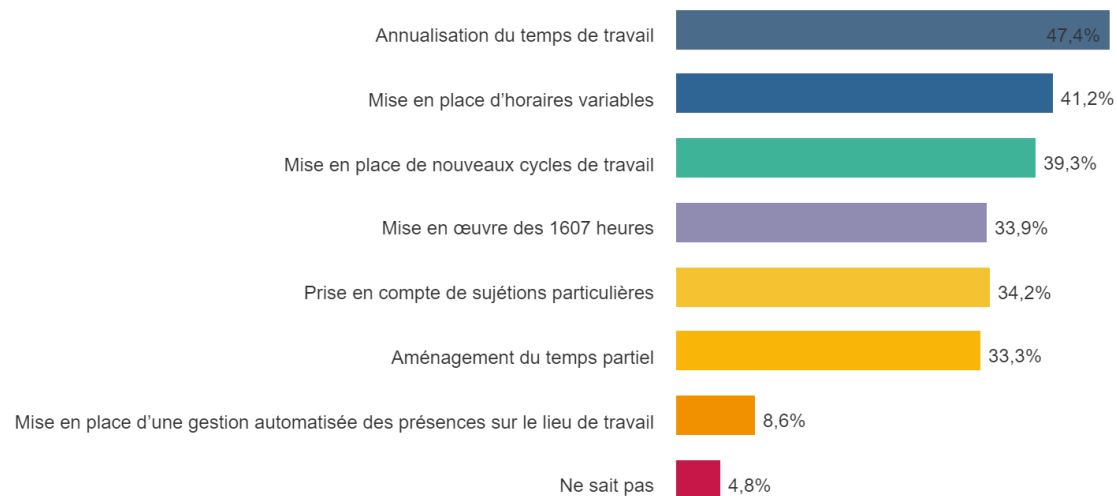
Communes de 3500 à 20 000 hab : 27,6%

Communes de 20000 hab et plus : 46,4%

Si oui, selon quelles modalités ? Base collectivités ayant engagé une politique d'aménagement ou de réorganisation des modalités de travail- Plusieurs réponses possibles

Réponses effectives : 205

Taux de réponse : 99,1%



# 76% des collectivités déclarent ne pas avoir engagé de travaux dans le cadre de l'élaboration de lignes directrices de gestion

Avez-vous engagé des travaux dans le cadre de l'élaboration des lignes directrices de gestion - Base ensemble - Une seule réponse possible

Réponses effectives : 1 080 Taux de réponse : 98,8%

Oui  **17,3%**

Non  **76,0%**

Ne sait pas  **6,6%**

## Pourcentage de oui

Départements : 75%

Communautés d'agglomération : 62,5%

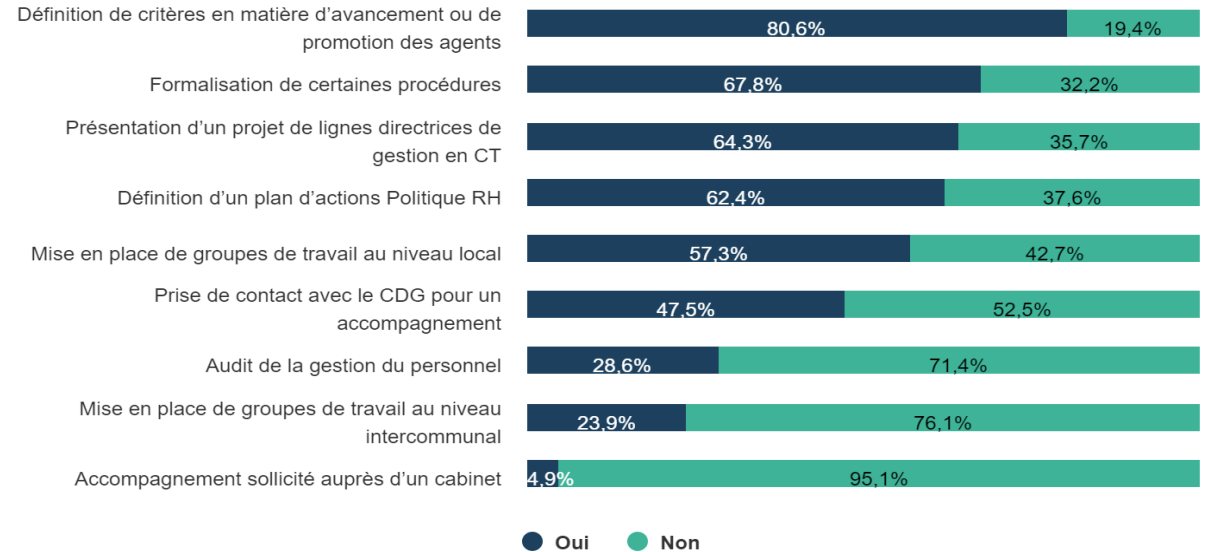
Communautés de communes : 31,6%

Communes de moins de 3500 hab : 6,1%

Communes de 3500 à 20 000 hab : 28,8%

Communes de 20000 hab et plus : 60,7%

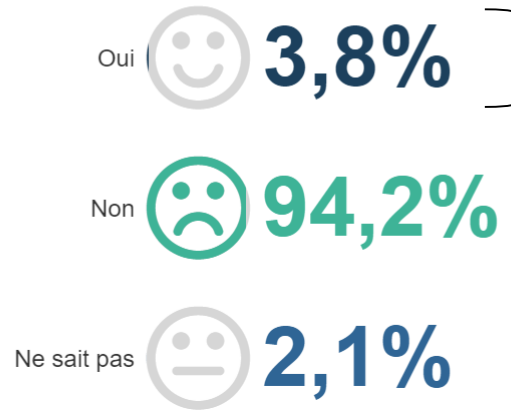
Si oui, avez-vous engagé les travaux suivants - Base collectivités ayant engagé des travaux - Une seule réponse possible



La mise en place d'une négociation avec les organisations syndicales afin d'encadrer le droit de grève constitue une pratique marginale. Des négociations aboutissant à la conclusion d'un accord pour 36,8 % des collectivités.

**Avez-vous engagé une négociation avec les organisations syndicales pour encadrer le droit de grève dans certains services - Une seule réponse possible**

Réponses effectives : 1 085 Taux de réponse : 99,3%



**Pourcentage de oui**

Départements : 33,3%  
Communes de moins de 3500 hab : 0,4%  
Communes de 3500 à 20 000 hab : 9,3%  
Communes de 20000 hab et plus : 14,3%

**Si oui, ces travaux ont-ils abouti à la conclusion d'un accord - Collectivités ayant engagé une négociation avec les organisations syndicales - Une seule réponse possible**

Réponses effectives : 40 Taux de réponse : 97,7%







43, Rue de Richelieu  
75001 PARIS  
(Métro Pyramides)

Back office et siège social  
5bis, avenue Foch  
54000 Nancy  
(Face gare TGV)

**[www.qualitest.fr](http://www.qualitest.fr)**

Tél. 03 83 30 31 31  
Fax 03 83 30 71 27

SARL au capital de 400.000 €  
SIRET 402306583 00087  
NAF 7320Z

## Pour en savoir plus...

N'hésitez pas à contacter notre équipe :

Ericka Henon - Chargée d'études - [ericka.henon@qualitest.fr](mailto:ericka.henon@qualitest.fr)

Dominique Payen - Directeur d'études - [dominique.payen@qualitest.fr](mailto:dominique.payen@qualitest.fr)

**Qualitest**